

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Médiateur européen refuse la plainte de Stop Vivisection

Paris, le 21 avril 2017 - **Mme Emily O'Reilly, Médiateur européen, refuse la plainte déposée par les citoyens européens promoteurs de l'initiative "Stop Vivisection".**

Dans sa réponse officielle, reçue par les organisateurs de "Stop Vivisection" le 18 avril, le Médiateur européen affirme que *"la Commission a respecté son devoir d'expliquer, de façon claire, compréhensible et détaillée, sa position et ses choix politiques concernant les objectifs de l'initiative citoyenne européenne (ICE) "Stop Vivisection""* (voir lien ci-dessous).

Il ajoute encore : *"La Commission souligne que, pour le moment, l'expérimentation animale demeure importante pour la protection de la santé humaine et animale et pour le maintien d'un environnement intact. Tandis qu'on travaille en vue de l'objectif final de la substitution totale des animaux, la directive 2010/63/UE est un outil indispensable au niveau européen pour protéger les animaux qui sont encore nécessaires."*

De telles déclarations sont une insulte à l'intelligence de tout citoyen européen informé sur ce qui se passe vraiment dans les laboratoires d'expérimentation animale.

L'ICE "Stop Vivisection" a été lancée en 2012 et a été l'une des trois seules initiatives historiques à avoir dépassé le million de signatures requises. La Commission européenne a donc invité les organisateurs de "Stop Vivisection" à une audition parlementaire dans laquelle les organisateurs ont été autorisés à parler, au nom de 1.200.000 citoyens européens, pendant un total de seulement 34 minutes au cours d'une audition qui a duré trois heures et demie.

L'objectif principal de "Stop Vivisection" a été de mettre en évidence les dommages catastrophiques à la santé humaine et à l'environnement que peuvent entraîner la recherche et l'expérimentation animales. La faible réponse de la Commission européenne et à présent le rejet du Médiateur européen illustrent la nécessité de porter le débat à un autre niveau, par exemple, celui d'une enquête parlementaire ou judiciaire publique.

Notre santé et notre environnement en dépendent.

Le Comité organisateur de Stop Vivisection

www.stopvivisection.eu

http://www.stopvivisection.eu/sites/default/files/decision_201601609_20170418_142629.pdf